



TEC™ Bande Contact SDB

Adhésif double face universel, pour utilisation spécifique en concept douche sans bac avec siphon

AVANTAGES

- Adhésif à sec, appliqué sur support polyester.
- Présente une bonne cohésion associée à une excellente résistance
 - En température
 - A l'humidité
 - Aux plastifiants
 - Au vieillissement (*aucune altération de la colle dans le temps*)
- Sans solvant et sans odeur – Ne présente aucune gêne pour l'utilisateur en milieu occupé
- Produit non irritant – n'appartient à aucune classe de toxicité
- Résistant à la déformation, offre une bonne stabilité dimensionnelle
- Excellente adhérence sur supports lisses et absorbants préalablement primairisés – plans – non-absorbants
- Adapté à l'application des revêtements muraux PVC en système douche

UTILISATION

La "BANDE CONTACT SDB" est un adhésif à sec disponible en bande de 50 et 85 mm de hauteur, protégé par un polypropylène siliconé. Grâce à son pouvoir de collage, la "BANDE CONTACT SDB" facilite non seulement la mise en œuvre de revêtements muraux PVC au droit de points singuliers (*angles sortants, recouvrement en plinthe de PVC sur PVC*), mais surtout ne provoque aucune gêne des utilisateurs à l'intérieur des locaux. Son application est exclusivement réservée aux supports secs, sains et solides. Ils devront également être plans (*sans aspérité*), lisses et non-absorbants. Les supports absorbants devront préalablement être traités/ réglés par l'application préalable d'un primaire dispersion.

La "BANDE CONTACT SDB" est exclusivement recommandée pour le collage de revêtements muraux à base de polychlorure de vinyle non armaturé présenté en lés :

- Au droit des angles sortants verticaux
- Eventuellement au droit des angles ouverts (*si nécessité*)
- En périphérie du local, sur le profilé de diminution et en recouvrement de la remontée en plinthe réalisée avec le revêtement PVC antidérapant.

L'application de la "BANDE CONTACT SDB" est recommandée sur :

- ▶ Subjectiles absorbants primairisés :
 - Plaque de plâtre à parement cartonné
 - Carreaux de plâtre hydrofugé
 - Enduit de ciment ragréé
- ▶ Subjectiles non-absorbants :
 - Panneaux de particules CTB-X traités hydrofuges
 - Anciens fonds peints

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Colle acrylique sèche
Couleur	Transparent
Températures d'emploi des supports/subjectiles	De +10°C à + 35°C
Conservation	Au moins 24 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré à l'abri du soleil
Longueur du Rouleau	50 ml
Hauteur de la bande	50 et 85 mm
Epaisseur de la bande adhésive	12 µm

LES SUPPORTS ET/OU SUBJECTILES

Extrait du DTU 59.4 : Les subjectiles ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures et inscriptions (*traits de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti, etc...*)

Les supports et/ou subjectiles peuvent être absorbants ou non absorbants. Ils doivent être sains, stables, plans, propres, secs en permanence (*non soumis à des remontées d'humidité*), débarrassés de toute trace de souillure pouvant nuire à l'adhérence (*poussières, traces de gras, traces de silicones etc.*)

Nota : Le film mince de la colle sèche ne saurait compenser les défauts de surface.
Le collage sur supports rugueux et/ou structurés est à proscrire.
Le collage sur profilé de remontées en plinthe d'un revêtement PVC est à proscrire

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 18°C et + 35°C
Température minimale d'emploi	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C.
Hygrométrie maximale admise	L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

APPLICATION

Rappel des conditions de stockage et de pose :

Conformément à la norme NF DTU 53.2 d'avril 2007, les matériaux seront entreposés au moins 48 heures dans des locaux clos, aérés, à l'abri de l'humidité et à une température ambiante égale ou supérieure à +10°C.

Les rouleaux seront stockés verticalement.

Les lés seront débités la veille de leur mise en œuvre et déroulés sur le sol pour la nuit.

1. Traitement des angles sortants et ouverts par simple encollage sur subjectile non-absorbant :

- Vérifier la nature et l'aptitude du support destiné à recevoir l'application de la "BANDE CONTACT SDB".
- La "BANDE CONTACT SDB" est prête à l'emploi et s'applique (**préalablement** à l'application de la colle murale) par simple application et sans tension, sur le subjectile préalablement reconnu et préparé. Ne pas éliminer immédiatement le film protecteur siliconé.
- Après avoir respecté les recommandations de collage, positionner le revêtement mural au droit du trait d'aplomb de départ puis afficher progressivement et parfaitement les lés de revêtements sur les faces encollées. Chasser l'air de haut en bas et du centre vers les bords à l'aide d'une cale en liège, en prenant soin de ne pas étirer le revêtement.
- Retirer le film de protection de la "BANDE CONTACT SDB" sur une face, puis maroufler jusqu'à l'angle.
- Retirer le film de protection sur la seconde face, puis tourner le revêtement en marouflant l'angle avec un chiffon.
- Assurer la finition de l'angle sortant avec une roulette d'angle sortant. La finition de l'angle ouvert sera assurée à l'aide d'une roulette d'angle rentrant.

2. Collage en recouvrement de la remontée de plinthe

- Rappel : le revêtement doit recouvrir de 30 mm au moins la remontée en plinthe du revêtement de sol.
- Le collage du revêtement mural sera effectué par l'application de la "BANDE CONTACT SDB".
- Préalablement à l'application de "BANDE CONTACT SDB", il convient d'éliminer les pastilles avec ¼ de lune sur les 30 mm recouvert.
- Dépoussiérer parfaitement la surface à recouvrir, puis appliquer la "BANDE CONTACT SDB".
- Retirer le film de protection avant affichage du revêtement mural. Pour favoriser le marouflage du revêtement au droit de la retombée, chauffer légèrement le revêtement, puis maroufler celui-ci à l'aide d'une roulette plate.

3. Marouflage final :

- Procédez à un marouflage final en utilisant une cale en liège et un appareil de chauffe (*type décapeur thermique ou Leister Electron*)
Important : Appliquer un traitement à froid épais au bas du revêtement mural pour assurer son étanchéité.

CONDITIONNEMENT

Carton de 6 rouleaux en hauteur 50 mm

Carton de 3 rouleaux en hauteur 85 mm

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.